
Objet:

TR: TR : Révision Carte Communale de VELYE

Le : 20 août 2021 à 16:38 (GMT +02:00)

De : "DDT 51/SU/PL/Pôle opérationnel emis par MERTON Yannick - DDT 51/SU/PL/Pôle opérationnel"
<ddt-su-pl-operationnel@marne.gouv.fr>

À : "mairievelye@orange.fr" <mairievelye@orange.fr>

Cc : "urbanisme@epernay-agglo.fr" <urbanisme@epernay-agglo.fr>, "pierre.caze@epernay-agglo.fr" <pierre.caze@epernay-agglo.fr>, "CORVISIER Céline (Chef de pôle) - DDT 51/SU/PL/Pôle opérationnel" <celine.corvisier@marne.gouv.fr>

Objet : Révision Carte Communale de VELYE

Bonjour,

Vous nous avez fait parvenir un exemplaire du dossier de projet de carte communale de la commune de Vélye dans le cadre d'une consultation des personnes publiques associées (PPA), en date du 4 août 2021.

Or, cette étape de consultation n'est pas prévue pour l'élaboration des cartes communales mais uniquement pour les PLU.

En matière de carte communale, les remarques émanant des PPA peuvent être émises au cours des réunions organisées par la commune.

Lorsque le projet de carte est finalisé, la commune procède à son approbation et le transmet au Préfet (ou Sous-Préfet) pour approbation préfectorale.

C'est donc à cette étape que le projet sera examiné par le Service Urbanisme / Pôle Légalité.

Nos services n'émettront donc pas d'avis sur ce dossier dans le cadre de votre consultation.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement ou toute explication complémentaire.

Bien cordialement.